



Observatoire Des Métiers de l'ingénierie et fonctions transverses (Île-de-France, Le Mans, Cléon...)

- 2 730 suppressions d'emplois de techniciens et d'ingénieurs Renault France d'ici 2022
- 5 300 suppressions d'emplois de prestataires Renault

Rappel :

Le 29 mai dernier, la direction a annoncé un « plan de réduction des coûts de 2 milliards » avec la suppression de 15 000 emplois dans le monde dont 4 600 pour la France. La direction a présenté son plan comme « des axes de réflexion à l'étude pour la transformation de certains sites ou entités du groupe (fermeture) ».

Sous couvert « d'un dialogue social », la direction a soumis à signature un accord de méthode en juillet dernier au niveau central et pour chaque établissement concerné (Ingénierie et fonctions tertiaires, FDB, Douai, Maubeuge, Flins, Choisy, Dieppe) ayant pour objectif affiché « de permettre pour chaque projet, d'intégrer la contribution des organisations syndicales et des instances représentatives du personnel sous des formes diverses... ».

Pour ne pas être exclue des rencontres avec les directions centrales et locales, obtenir des informations complémentaires et défendre son point de vue, la CGT a signé cet accord tout en étant lucide sur les objectifs d'instrumentalisation de la direction.

Pour l'ingénierie et le tertiaire, un Observatoire Des Métiers (ODM) a été créé et s'est réuni 5 fois depuis le 28 juillet dernier. Réunions à l'issue de lesquelles, un simulacre de négociation pourrait s'engager.

Plan de suppressions de 8 000 emplois :

Ficelé et déjà entamé depuis 2019

Comme le montre le tableau ci-après, la direction a déjà **acté et commencé depuis 2019 à supprimer les 2 730 emplois de techniciens et d'ingénieurs Renault** dans les fonctions globales de l'ingénierie (Île-de-France, Le Mans, Cléon...). **Suppressions d'emplois auxquelles s'ajouteront a minima, 5300 prestataires qui seront remerciés d'ici fin 2020 d'après « les bons connaisseurs du dossier ».**

Si les effectifs annoncés prennent en compte les quelques embauches réalisées d'ici la fin du plan, **les pertes d'emplois engendrées chez les fournisseurs (assurément plusieurs milliers) ne sont toujours pas comptabilisées.**

| Présentations ODM | Effectifs CDI | | | | | | | | |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------------|--|--------------------------------------|--|------------------------------|
| | 2017 | 2018 | 2019 | mi 2020 | Objectif fin 2022 | Objectif suppressions d'emplois mi 2019/2022 | Objectif suppressions d'emplois en % | Suppressions d'emplois déjà effectuées en 2020 | Reste à supprimer d'ici 2022 |
| Ingénierie Produit | 6 937 | 7 057 | 6 872 | 6 709 | 5 672 | -1 200 | 17,46% | -163 | -1 037 |
| Finance | 762 | 769 | 729 | 713 | 563 | -166 | 22,77% | -16 | -150 |
| Informatique | 957 | 1 033 | 964 | 935 | 735 | -229 | 23,76% | -29 | -200 |
| Qualité | 873 | 910 | 883 | 832 | 702 | -181 | 20,50% | -51 | -130 |
| Achat | 816 | 814 | 729 | 704 | 677 | -52 | 7,13% | -25 | -27 |
| Ingénierie Production | 2 627 | 2 509 | 2 359 | 2 283 | 1 983 | -376 | 15,94% | -76 | -300 |
| Commerce Marketing | 1 122 | 1 100 | 1 113 | 1 095 | 910 | -203 | 18,24% | -18 | -185 |
| Produit | 184 | 200 | 183 | 167 | 131 | -52 | 28,42% | -16 | -36 |
| Communication | 140 | 145 | 159 | 147 | 112 | -47 | 29,56% | -12 | -35 |
| Logistique | 481 | 487 | 430 | 410 | 400 | -30 | 6,98% | -20 | -10 |
| Après vente | 379 | 394 | 388 | 370 | 307 | -81 | 20,88% | -18 | -63 |
| design | 412 | 396 | 391 | 385 | 346 | -45 | 11,51% | -6 | -39 |
| Service généraux | 251 | 254 | 238 | 225 | 211 | -27 | 11,34% | -13 | -14 |
| DRH | 385 | 346 | 342 | 331 | 301 | -41 | 11,99% | -11 | -30 |
| Totaux | 16 326 | 16 414 | 15 780 | 15 306 | 13 050 | -2 730 | 17,30% | -474 | -2 256 |

■ Comment se passer de 8000 emplois d'ingénierie en France ?

Successivement et tout au long des 5 réunions, les responsables des services énoncés plus haut ont présenté les objectifs qui leur ont été assignés dès l'an passé et ce qu'il leur reste à supprimer d'ici 2022.

Si certains ont fait état « *d'équipes déjà très chargées* », de problématiques non résolues liées à la non-qualité... tous ont, sans surprise, tenté de justifier la baisse des effectifs « pour une nécessaire baisse des coûts » !

La « *décroissance de la gamme Renault* » proposée aux clients, « *l'automatisation et le développement de la sous-traitance* » et notamment vers les RTX sont les arguments jugés « massue » pour justifier une telle hémorragie des effectifs CDI et de prestations de l'ingénierie française.

La fragilité de ces arguments a poussé certains à justifier « *cette rupture* » aux vues des « *limites des compétences et de créativité* » de notre ingénierie... Sic !

Finalement, chaque responsable a, la main sur le cœur, affirmé qu'une baisse de près de 20 % d'effectifs en moyenne ne poserait aucun problème et permettrait même « *une optimisation des services* » ! **Une façon de considérer le travail des 8 000 salariés comme inutile... Ils apprécieront !**

■ « Une contribution syndicale » limitée à la mise en œuvre et à la promotion des suppressions d'emplois

Toutes les présentations faites au sein de cet ODM ont montré que le plan dit de « *réduction des coûts* » a été concocté et mis en œuvre bien en amont de l'annonce du 29 mai et s'inscrit dans la suite des accords de compétitivité de 2013 et 2016.

Les organisations syndicales ne sont en aucun cas appelées à négocier quoi que ce soit. Ils sont mis devant le fait accompli et la direction leur demande non seulement de se soumettre à la destruction de plus 8 000 emplois d'ingénierie mais encore de promouvoir ce plan. Plan qui aux dires de M. De Méo appellera d'autres suppressions d'emplois lorsqu'il écrit que « *la restructuration de l'ingénierie doit se poursuivre au-delà de ce qui a déjà été annoncé* ».

Finalement et au-delà du massacre d'emplois, c'est la liquidation de l'industrie automobile française qui est programmée et pour laquelle la direction espère le ralliement des autres syndicats !

■ Un traitement au coup par coup.. Diviser pour mieux régner !

À l'issue de cet ODM, la direction va engager des discussions dès le 1er oc-

tobre dans l'ingénierie & tertiaire, dans la perspective d'un accord spécifique dont la seule vocation sera de définir « *les modalités de départ ou de mobilité* ».

Ainsi, il n'est plus question de discussions globales débouchant sur des modalités qui s'appliqueraient à tous (ingénierie et production). La direction entend appliquer des dispositions à l'ingénierie, d'autres à Flins et Choisy et d'autres encore à la Fonderie de Bretagne, à Dieppe, Maubeuge ou Douai. Quand les établissements du Mans ou de Cléon pourront ne faire l'objet d'aucune disposition spécifique.

De la sorte, chacun est renvoyé à sa seule situation particulière sans vision globale. Ainsi, se propage à dessein l'idée fautive d'intérêts divergents entre catégories professionnelles ou établissements, ce qui complique la mobilisation du plus grand nombre.

À l'évidence et selon les endroits, la direction va mettre en œuvre l'Activité Partielle Longue Durée (payée à 70 %) sous couvert de formation dans le cadre de mobilité interne ou externe, un Plan de Rupture Volontaire, une Rupture Conventionnelle Collective ou encore des Départs Anticipés.

Voilà ce que la direction va demander aux syndicats de valider ! Et voilà à quoi se résume « le dialogue social ».

Une nouvelle fois, la CGT ne se soumettra pas au diktat de la direction. Elle continuera à porter et à soutenir qu'une réelle stratégie industrielle au service du progrès social est possible pour répondre aux besoins des populations et pour réindustrialiser le pays.

En votant pour des administrateurs CGT au conseil d'administration, les salariés exprimeront leur refus de voir se poursuivre une stratégie financière au service exclusif des actionnaires.

Votez CGT

